



## **Compte rendu du Comité technique Approches Territoriales Intégrées**

**Jeudi 27 octobre 2016**  
**Par Consultation Ecrite**

Les membres du Comité Technique ont été consultés de façon dématérialisée du 13 au 27 octobre 2016, conformément au point II du Règlement Intérieur du Comité Technique des Approches Territoriales Intégrées (ATI).

L'objet de cette consultation portait sur la pré-sélection du dossier intitulé « **Préservation et mise en valeur du site de la grotte de la Deveze** » porté par la commune de Courniou les Grottes.

Ce projet a deux objectifs :

### Un objectif de sauvegarde et de valorisation

L'action proposée doit permettre de résorber d'importantes dégradations grâce à l'apport d'un éclairage froid, plus écologique et plus respectueux des conditions de conservation. La sécurisation du circuit de la grotte et la modernisation de l'éclairage du site permettront d'améliorer la scénographie et la qualité de la visite.

### Un objectif de développement touristique

La grotte, qui justifie déjà d'une belle fréquentation touristique, doit impérativement être requalifiée. Cette requalification sera génératrice de ressources et de rayonnement pour le territoire.

Le plan de financement se décline comme suit :

Dépenses		Recettes		Taux DPT
Tranche 1 (grotte)	200 000,00 €	Autofinancement	107 400,00 €	20,00 %
Tranche 2 (accès, abords, circuit)	130 000,00 €	CD34	128 600,00 €	23,95 %
Tranche 3 (muséographie)	207 000,00 €	Etat	63 350,00 €	11,80 %
		FEDER	237 650,00 €	44,26 %
<b>Total</b>	<b>537 000,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>537 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>
Collectivités partenaires	Date de délibération		Subvention demandée	
ETAT-DREAL (tranche 2)	22/08/2016		10 000 €	
ETAT-TEPCV (tranche 1)	22/07/2015		53 350 €	
CD34 (tranche 1)	19/10/2015		60 000 €	
<i>Un dossier de demande de subvention sera à nouveau adressé aux différents cofinanceurs pour les tranches 2 et 3 afin d'atteindre 80% de cofinancement au total.</i>				

Sept membres se sont prononcés sur cette pré-sélection, à savoir :

Collège Privé: 5 membres

3 titulaires : BLANQUET Catherine, CARNELLE Gérard, FLEUTIAUX Bertrand.

2 suppléantes : FROIDEVAUX Claude, IMBERT Nathalie.

Collège Public: 2 membres

1 titulaire : PONS Marie-Pierre.

1 suppléante : OLMOS Martine.

Comptage des voix exprimées :

- Collège Privé : 3 membres titulaires, 2 suppléants dont 5 votant, soit 5 voix délibératives.

- Collège Public : 1 membre titulaire, 1 suppléant votants, soit 2 voix délibératives.

Suite à la consultation écrite de ses membres du 13 au 27 octobre 2016, le Comité Technique acte le point suivant :

**Présentation du dossier**

« **PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA GROTTÉ DE LA DEVEZE** »

L'avis de l'organisme intermédiaire est **FAVORABLE**

Commentaire éventuel des membres du COTECH : Néant

Avis du COTECH : **FAVORABLE**

Francis BOUTES,  
Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles.



\* \* \*